

APPEL DE CANDIDATURES AU COMITÉ DES EXAMINATEURS (DEUX MEMBRES RECHERCHÉS)

MANDAT

L'Ordre des chimistes du Québec est à la recherche de deux personnes pour combler deux postes à son comité des examinateurs. Selon l'article 11 de la *Loi sur les chimistes professionnels* :

- Le comité est composé d'au moins cinq membres;
- Trois de ceux-ci sont nommés sur la recommandation ou approbation par les universités du Québec;
- Compte tenu de la diversité des origines académiques des postulants, on s'attend à ce que la formation des membres du Comité soit elle aussi diversifiée : chimistes, biochimistes, sciences de l'alimentation, microbiologie, biologie moléculaire, etc.

Le mandat principal du comité consiste à évaluer les diplômes et la formation des candidats qui ne sont pas détenteurs d'un diplôme donnant accès à l'Ordre et qui désirent y adhérer. Chaque dossier est évalué par au moins deux membres. À la suite de ces évaluations, le comité fait rapport de ses conclusions et recommandations au Conseil d'administration quant à l'admissibilité des candidats. Au cours de chacune des trois dernières années, le comité a évalué en moyenne entre 65 et 85 dossiers.

DISPONIBILITÉS REQUISES

Lors de sa première année en fonction, un nouveau membre de ce comité peut s'attendre à devoir participer à 3 ou 4 réunions. La transmission des dossiers et la grande majorité des évaluations de dossier se font à distance. Compte tenu des déplacements et de la préparation des réunions, la personne retenue consacre à titre bénévole un maximum de 8 heures par réunion. Le cas échéant, l'Ordre rembourse les frais de déplacement et de séjour selon une politique à cet effet.

PROFIL RECHERCHÉ

Les personnes retenues sont membres de l'Ordre et disposent d'une connaissance significative des programmes d'enseignement. Une maîtrise ou un doctorat constitue un atout important pour la réalisation du mandat du comité.

FRAIS DE DÉPLACEMENTS

S'il y a lieu, l'Ordre peut rembourser les frais de déplacement et de séjour selon une politique à cet effet. Veuillez noter qu'actuellement l'ensemble des réunions se font à distance dû à la pandémie de la COVID-19.

INFORMATION

Pour une information générale, on consulte le site web de l'Ordre : <https://www.ocq.qc.ca/profession/lois-et-reglementation-professionnelle/> ainsi que les rapports annuels de l'Ordre.

POSER VOTRE CANDIDATURE

Les personnes intéressées sont invitées à soumettre leur candidature au secrétariat général de l'Ordre. Pour ce faire, veuillez transmettre votre curriculum vitae accompagné de votre lettre de motivation décrivant vos compétences, votre expertise et votre expérience liées au mandat du comité ainsi qu'une [lettre d'appui d'une université du Québec](#) à madame Nancy Dolan, adjointe à la direction et aux affaires professionnelles, à ndolan@ocq.qc.ca, **au plus tard le 18 novembre 2020**.